4 L'emprunter à gauche en direction de Juvigny-sur-Loison. Avant d'entrer dans le village et avant de franchir le Loison, bifurquer à droite sur le chemin des Ormes. Après 350 m, entrer dans la forêt à gauche sur l'ancienne voie du Tacot et poursuivre pendant 850 m.

5 Au T, tourner à gauche puis encore à gauche, descendre jusqu'à la rue des Vignes. L'emprunter à gauche. [👁 > calvaire]. Franchir le Loison et entrer à Juvigny-sur-Loison. Au stop, prendre à droite la rue Grande, passer devant la mairie. À l'église, prendre à gauche la rue de l'Hôpital. [👁 > monument aux Morts]. Avant la D 142, s'engager à gauche dans la ruelle Senoque puis à gauche dans la rue Dessous l'Eau pour retrouver le Loison.

6 Au carrefour, prendre à droite sur la D 142, passer le Loison, poursuivre sur la D 142 jusqu'à une ferme. S'engager à droite sur l'ancienne voie du Tacot pendant 2 km et arriver à Louppy-sur-Loison. Passer devant le lavoir et arriver à la D 69.

7 Prendre à gauche sur 70 m, à droite rue du Four puis à gauche rue de la Tinette pour rejoindre l'église et le point de départ..

LÉGENDE

👁 À voir

- **A** VILLAGE DE LOUPPY-SUR-LOISON *(altitude 199 m / 0,0 km)*
- **B** CHÂTEAU DE LOUPPY-SUR-LOISON *(altitude 188 m / 0,4 km)*
- **C** ANCIENNE GARE DE LOUPPY *(altitude 201 m / 0,9 km)*
- **D** VILLAGE DE REMOIVILLE *(altitude 189 m / 1,9 km)*
- **E** ÉGLISE SAINT-JACQUES DE REMOIVILLE *(altitude 201 m / 2,0 km)*
- **F** CIMETIÈRE ET CALVAIRE DE REMOIVILLE *(altitude 200 m / 2,2 km)*
- **G** CHAPELLE SAINTE-MADELEINE *(altitude 197 m / 2,9 km)*
- **H** VILLAGE DE JUVIGNY-SUR-LOISON *(altitude 188 m / 7,2 km)*

la Meuse !

UNION EUROPÉENNE

FFRandonnée Meuse

CHARTE DU RANDONNEUR

Bonnes pratiques et recommandations :

- J'évite de partir seul et j'informe mon entourage du parcours prévu
- Je reste sur les sentiers balisés afin de respecter la faune et la flore locales, mais également pour éviter les accidents
- J'emporte mes déchets avec moi et ne laisse pas de trace de mon passage
- Je tiens mon chien en laisse en toutes circonstances
- J'évite de faire trop de bruit afin de ne pas déranger les animaux mais également les autres promeneurs
- Je ne fais pas de feu dans la nature, que ce soit dans la forêt ou ailleurs
- Je ne pratique pas le bivouac ou le camping sauvage et me renseigne sur les possibilités d'hébergement dans les environs
- Je ne cueille pas de plantes ou de fleurs, je respecte les cultures et plantations, ainsi que les champs
- Je suis vigilant à proximité des parcelles agricoles en cours de traitement
- Je me renseigne sur les dates et les coutumes de chasse locales

112	15	17	18	GENDARMERIE DE MONTMÉDY
URGENCES	SAMU	POLICE	POMPIERS	03 29 80 10 27

Ne pas jeter sur la voie publique

PAYS DE MONTMÉDY
OFFICE DE TOURISME

+33 (0)3 29 80 15 90
bonjour@destination-montmedy.fr
www.destination-montmedy.fr
@paysdemontmedytourisme

Circuit N° PR 114

Sur les traces du tacot

PAYS DE MONTMÉDY
OFFICE DE TOURISME

difficulté

10,2 km

2h45

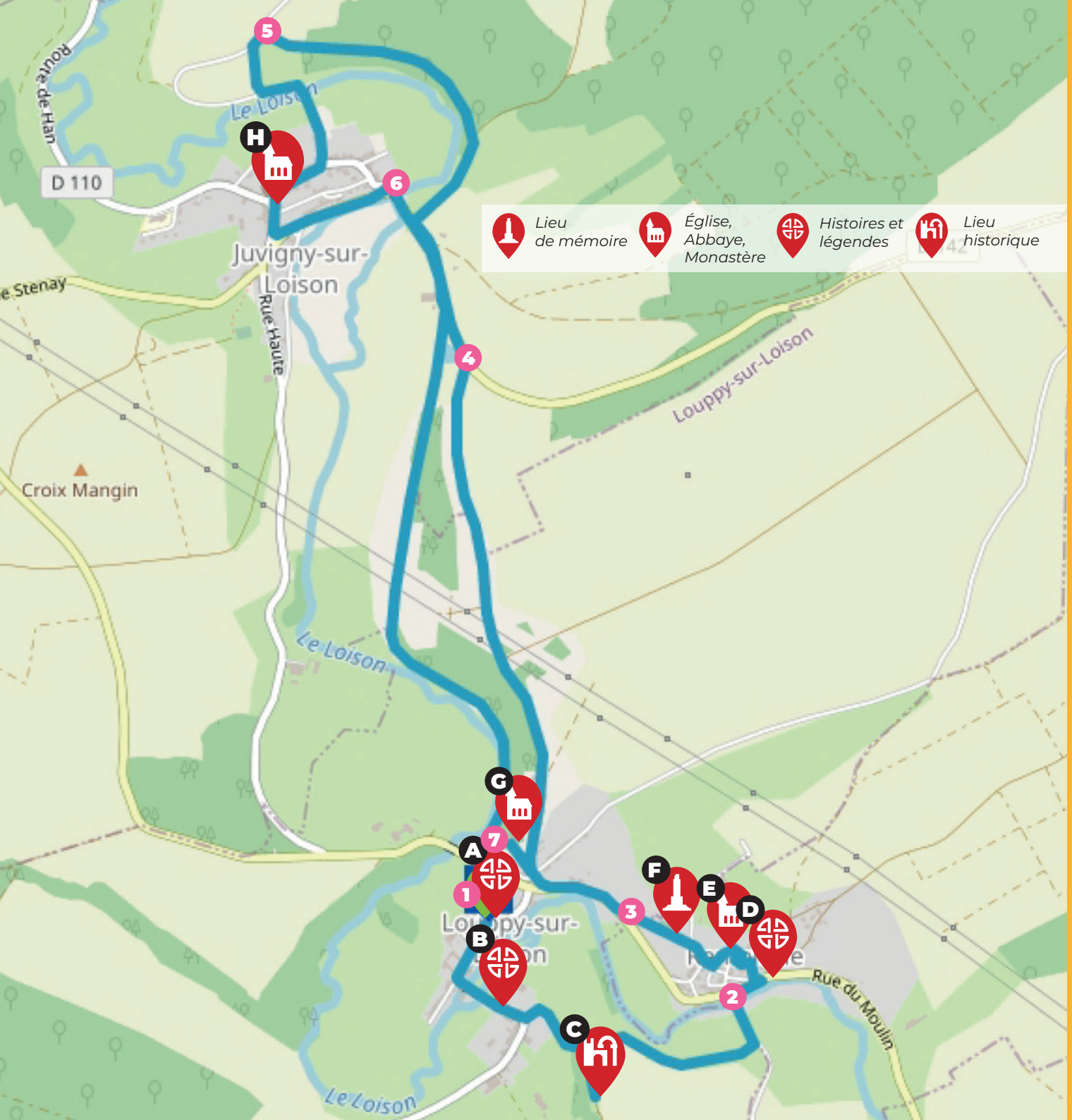

Sur les traces du tacot

1 Dos à l'église de Louppy-sur-Loison, se diriger vers le château et le longer. Au stop, aller tout droit rue Basse puis tourner à gauche et franchir le Loison. [👁 > point de vue sur l'église et le château]. Passer près du lavoir et dans le virage, monter à gauche sur un chemin empierré. Après 300 m, à l'intersection, [👁 > possibilité, en allant tout droit, de voir l'ancienne gare du tacot (100 m aller-retour), continuer à gauche pendant 600 m jusqu'à Remoiville. Au T, aller à gauche, franchir le Loison et arriver à la D 69.

2 L'emprunter à droite, passer devant le monument aux morts [👁 > lavoir]. Revenir sur vos pas sur 20 m, traverser la D 69 (prudence). Prendre à droite et monter les escaliers de la rue Le Royat. À la fin de la rue, aller à gauche, prendre en face dans la rue de Dombasle, longer l'église, passer devant la mairie et descendre jusqu'au carrefour de rues. Prendre à droite dans la rue du Moulin et monter dans la rue Saint-Jacques qui vire à gauche [👁 > croix Saint-Jacques et cimetière].

3 Au stop, s'engager à droite sur la D 69 et arriver à Louppy-sur-Loison. Quitter la D 69, monter à droite. Au rond-point, aller en face et poursuivre à droite rue de Cherfou. [👁 > Cimetière et Église de la Madeleine (200 m aller-retour)]. À la fin du lotissement, aller tout droit pendant 1,5 km sur un chemin empierré jusqu'à la D 142.

Vos points de repères :
Les parcours que nous vous présentons ont été repérés, validés et balisés par la Fédération Française de Randonnée, merci pour leur travail !
À ce titre, vous êtes guidés grâce à la charte de balisage de la fédération

Exemple de balisage

TYPE DE SENTIER	GR®	GR® PAYS	PR®
Bonne direction			
Tourner à gauche			
Tourner à droite			
Mauvaise direction			